

Cette publication nest pas publiée

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB, KABVS - 31.07.2020

Numéro de publication: KK08-0000000369

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Conthey,
Route Cantonale 285, 1963 Vétroz

Vente aux enchères forcée d'immeubles Jörg Paul PAULI, succession répudiée

Débiteurs:

Jörg Paul PAULI

Nationalité: Suisse

Date de naissance: 08.08.1959

Date de décès: 18.07.2019

Dernier domicile connu:

Bioley 51C

1911 Mayens-de-Chamoson

Objets vendus aux enchères:

Immeuble sis sur la commune de Chamoson:

Parcelle No 2424, plan No 3, nom local: "Djuet", surface totale de 1'150 m2 soit un jardin de 618 m2, une forêt dense de 312 m2, une habitation (2530) de 56 m2, une route chemin de 109 m2 et un autre revêtement dur de 55 m2

Estimation officielle de l'office par expert: CHF 415'000.00

Vente aux enchères

Le 07.09.2020 à 14:00 heure, Caveau du Bon Père, Rte Cantonale 285, Balavaud, 1963 Vétroz

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'office des faillites dès le 24 août 2020.

Début du délai: 24.08.2020

Fin du délai: 02.09.2020

Point de contact:

Office des poursuites et faillites du district de Conthey, Route Cantonale 285, 1963 Vétroz

Remarques:

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des Offices des Poursuites et Faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres. Les personnes intéressées à visiter l'immeuble sont priées de s'annoncer à l'office des Faillites dès le 24 août 2020 (contact: L. Liard 027/606.17.75)
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil et,

pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

Montant à payer à l'enchère :

CHF 54'000.00 représentant un acompte de CHF 41'000.00 et une avance de frais de CHF 13'000.00 sur les émoluments et débours de l'Office.

Possibilités de paiement : 1) à l'enchère: en espèce ou par garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation du montant total de CHF 54'000.00 sur le CCP 14-492197-4 de l'Office des Faillites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.